



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

### De nouvelles autorisations de soins médicaux et de réadaptation attribuées aux établissements



@Ronan Liétar

**L'ARS a attribué plusieurs autorisations d'activité de SMR au CHC et au Chog, ainsi qu'aux cliniques Saint-Paul, Saint-Adrien, la Canopée et à la future clinique du Fleuve, dans le cadre de la réforme des autorisations. Celle-ci rend obligatoire le développement de l'activité d'hôpital de jour. Une nouvelle fenêtre devrait être ouverte en fin d'année pour inciter au développement d'activité d'expertise et de plateau technique spécialisé.**

La semaine dernière, l'Agence Régionale de Santé a accordé plusieurs autorisations d'activité de soins médicaux et de réadaptation (SMR, anciennement SSR). Les établissements avaient déposé leurs dossiers lors d'une fenêtre ouverte du 29 juin au 15 septembre 2024.

Ces nouvelles autorisations auront plusieurs impacts. Elles permettront d'abord un véritable développement de l'hôpital de jour (HDJ) : la réforme rend obligatoire, sauf dérogation, de permettre l'hospitalisation complète et l'hospitalisation à temps partiel.

Ces nouvelles autorisations vont permettre à la clinique La Canopée, à Cayenne, de développer certaines activités comme la prise en charge des patients en état végétatif chronique, et de mettre en service son plateau technique spécialisé avec la première balnéothérapie de Guyane. La réforme des autorisations de SMR a créé plusieurs mentions ou modalités :

- Polyvalent
- Gériatrique
- Pédiatrique
- Cancer
- Digestif, endocrinologie et nutrition

Les établissements qui disposaient d'un SMR non spécialisé ont dû déposer une nouvelle demande pour s'inscrire dans les nouvelles mentions, et notamment le SMR polyvalent.

#### En zone 1 du projet régional de santé (Île-de-Cayenne) :

- L'autorisation du CHC est renouvelée avec la mention « SMR polyvalent » ;
- Les autorisations de la clinique Saint-Paul sont renouvelées avec les mentions « SMR polyvalent » et « SMR digestif » ;
- La clinique Saint-Adrien obtient la mention « SMR gériatrique » ;
- La clinique La Canopée obtient les mentions « SMR polyvalent » et « SMR pédiatrique ». Sur le territoire, il s'agit du seul établissement avec cette mention qui permet la prise en charge de patient de moins de 15 ans.

#### En zone 2 (reste du territoire) :

- Le Chog obtient les mentions « SMR polyvalent » et « SMR gériatrique » ;
- La future clinique du Fleuve obtient les mentions « SMR polyvalent » et « SMR pédiatrique ».

En 2023, d'autres autorisations de SMR spécialisées avaient été accordées : conduites addictives à la SAS Canopée (Cayenne), système nerveux au CHC et cardiovasculaire et locomoteur pour Manoir de Berry (à Rémire-Montjoly). L'ARS prévoit d'ouvrir une nouvelle fenêtre de demande d'autorisation en fin d'année, afin d'inciter les acteurs à développer des activités d'expertise et des plateaux techniques spécialisés (prise en charge post-réanimation, accompagnement à la conduite automobile des patients amputés...).

### Après celui de Saint-Paul, la Guyane aura un second exosquelette au CHC



« C'est une sorte d'armure dans lequel les patients qui n'ont aucune mobilité se glissent » et qui vont leur permettre de se mouvoir. C'est en ces termes que Vael Gandour, masseur-kinésithérapeute à l'hôpital privé Saint-Paul, à Cayenne, décrit l'exosquelette. L'établissement s'en est doté il y a un an pour son service de soins médicaux et de réadaptation (SMR). Le Centre Hospitalier de Cayenne recevra le même en avril pour une mise en service après une période de formation et de configuration.

En un an, entre vingt et trente patients ont pu l'utiliser, généralement pour deux ou trois séances de quarante-cinq minutes par semaine. « Le robot associe plusieurs activités que nous pouvions déjà faire. Il permet deux choses : verticaliser et

mobiliser les membres, explique Vael Gandour, masseur-kinésithérapeute à Saint-Paul. La verticalisation permet de lutter contre la stase du bol alimentaire, de lutter contre les escarres, d'augmenter la densité osseuse. Le côté ludique, innovant et robotisé intéresse beaucoup les patients mais il ne fera jamais marcher un paralytique. Le vrai progrès interviendra si le prix baisse et que ce genre d'appareil est installé un jour à domicile. » Pour la clinique, l'acquisition de l'appareil et son installation ont coûté environ 300 000 euros. Depuis le 31 décembre, sur arrêté de l'Agence régionale de santé, la clinique Saint-Paul est éligible à la rémunération forfaitaire pour son plateau de rééducation intensive des membres inférieurs. L'établissement a d'autres projets, qu'il s'agisse de balnéothérapie ou d'isocynétisme.

Si le robot permet de se déplacer, ses stabilisateurs permettent aussi de réaliser des activités à l'arrêt, « par exemple pour jouer au ping-pong, illustre Vael Gandour. Cela permet de faire faire aux patients des activités qu'ils ne faisaient plus. » [Une démonstration](#) avait été réalisée lors de sa mise en service. L'appareil peut être utilisé chez des patients adultes présentant une paraplégie motrice complète ou incomplète, ou une hémiparésie secondaire à un accident vasculaire cérébral ou toute autre cause de lésion cérébrale acquise. Les rares contre-indications sont liées à la taille et à la corpulence du patient, à la paralysie spastique ou à la paralysie flasque. « Actuellement, nous sommes cinq professionnels formés sur le territoire : masseur-kinésithérapeute, ergothérapeute, moniteur d'activité physique adaptée et psychomotricien. Chaque métier peut utiliser l'exosquelette en fonction de son approche. »

## Au CHC, plusieurs projets avant l'extension du SMR

Dans les nombreuses opérations à tiroirs en cours au Centre Hospitalier de Cayenne, le service de soins médicaux et de réadaptation (SMR) est concerné. Il doit passer de 12 à 23 lits, en reprenant les locaux utilisés par la cardiologie, quand celle-ci déménagera, indique le Dr Véronique Larance, cheffe du service.

Après la constitution d'une équipe mobile intra-hospitalière, la filière travaille sur un projet d'équipe territoriale. Une mission d'évaluation sera réalisée dans les prochaines semaines au Chog et dans les CDPS et hôpitaux de proximité du Maroni. La filière travaille également sur un projet d'éducation thérapeutique du patient (ETP) post-AVC.

En matière d'équipement, outre l'exosquelette attendu en avril, le service s'est doté du Virtualis, un appareil de réalité virtuelle pour la rééducation. Il a également déposé un dossier pour l'installation d'un plateau de préparation du retour à la conduite automobile.

### EN BREF

#### ◆ Deux infirmières agressées en deux jours



Deux infirmières ont été tour à tour victimes d'agression, mercredi et hier, sur le territoire. Mercredi, une infirmière salariée d'un cabinet libéral, a été violée sur le lieu qui sert à la fois d'hébergement et de lieu de stockage de matériel pour les professionnels. L'ARS a exprimé "sa sidération et son soutien total aux professionnelles qui ont été agressées". Ce matin, les professionnels de santé se réunissent à 10 heures, devant la préfecture à Cayenne, devant la gendarmerie de Kourou et

devant la sous-préfecture à Saint-Laurent-du-Maroni. Les pharmaciens ont annoncé qu'ils baisseront leur rideau de 10 heures à 11 heures. Christophe Martinez, pharmacien à Maripasoula, a précisé que son officine restera fermée "jusqu'à ce qu'on retrouve les violeurs".

Hier matin, une de ses consœurs a été braquée dans le quartier de Balata, à Matoury. « Je suis arrivée vers 5h20, après avoir déjà vu plusieurs patients. Je me gare devant le portail de ma patiente. J'étais contente parce que les lampadaires du quartier fonctionnaient. Ils sont souvent éteints et c'est inquiétant. Au moment où je coupe le contact, je sens un énorme choc dans la voiture. Comme je ne suis jamais rassurée dans ce quartier, je suis toujours enfermée dans la voiture. Je vois que c'est une voiture de société. Je me dis que c'est quelqu'un qui part travailler. Je sors avec mon téléphone, pour prendre une photo. L'automobiliste me demande si ça va. Puis il pointe une arme et me dit que ça ne sert à rien de prendre des photos, que la voiture a été volée et qu'il a besoin d'argent. Je lui réponds que je n'ai rien, à part un pot avec à peine quatre euros. Je pense qu'il a été surpris quand il a vu que j'étais infirmière. Il ne m'a pas visée du fait de ma profession. C'était un homme de 35 à 40 ans, parlant parfaitement français. J'ai vu qu'il savait ce qu'il faisait. Il ne stressait pas. »

La victime est ensuite allée rejoindre sa patiente, est passée chez ses patients « indispensables » puis a déposé plainte à la gendarmerie. Elle a aussi annoncé qu'elle arrêteait là son activité libérale pour retourner à l'hôpital, hors de Guyane. « C'est une décision que j'avais déjà prise et l'insécurité compte pour beaucoup. J'ai deux enfants et je ne veux plus partir bosser avec la boule au ventre. » Elle exerçait depuis six ans dans l'Île-de-Cayenne et avait déjà été victime d'un coup de couteau en 2021, dans le quartier de Mango, à Cayenne. « On connaît les quartiers qui sont dangereux, poursuit-elle. Il y en a que je déteste, où des amies sages-femmes refusent d'aller. A la différence de 2021, (hier) j'ai reçu pas mal de messages et d'appels de soutien, de la part de collègues et d'un médecin. Ça fait du bien. Mais ce n'est pas normal de devoir regarder autour de soi avant de sortir de sa voiture pour aller voir un patient. Je devrais être plus inquiète de ses résultats que du risque de me faire agresser. » Une situation dénoncée également par sa consœur Awatef Argoubi au micro de [Guyane la 1ère](#) et sur [franceguyane.fr](#).

Dans un communiqué, le collectif des référents de sécurité des professionnels de santé en Guyane :

- Demande une réunion urgente à la préfecture du comité de suivi du protocole de sécurité des professionnels de santé ;
- Appelle à la généralisation des boutons antipaniques à la zone de gendarmerie ([lire la Lettre pro du 10 janvier](#)).

Ce collectif est composé de :

- Awatef Argoubi et Baptiste Vieilledent pour les infirmiers libéraux ;
- Eric Bourdin pour le Syndicat des pharmaciens de Guyane ;
- Gérard Francourt pour les ambulanciers ;

- Le Dr Jawad Bensalah pour les médecins.

Hier soir, les Conférences Régionales de Santé et de l'Autonomie (CRSA) de Guyane et des Antilles, ainsi qu' Emmanuel Rusch, président de la Conférence Nationale de Santé (CNS), réunis cette semaine à Cayenne, ont exprimés leur « indignation, inquiétude et émoi face aux actes de violence subis par les professionnels de santé. Ils réclament que la sécurité apportée aux professionnels de santé de notre pays bénéficie d'une attention particulière et appuyée de la population et des pouvoirs publics (...) demandent qu'un dialogue s'engage pour permettre aux professionnels d'assurer leurs missions auprès des patients sans risquer leur vie. »

L'ARS a exprimé sa sidération et son soutien total aux professionnels qui ont été agressés.

#### ♦ Republication du poste de directeur général du CHU



Mardi, le Centre national de gestion a de nouveau publié l'[offre de directeur général du CHU de Guyane](#). Celui-ci avait été publié une première fois fin janvier. Les candidats avaient alors jusqu'au 17 février pour se faire connaître. Cette fois-ci, ils ont jusqu'au 8 avril. La [fiche de poste](#) rappelle les travaux réalisés pour la rédaction du projet médico-soignant, l'organisation des pôles et services du GCS-ES (lire la Lettre pro de vendredi dernier), le transfert de « 80 à 90 % » des activités des trois hôpitaux vers le GCS-ES (lire la Lettre pro du 3 janvier) et l'organisation

administrative de la structure (lire ci-dessous). L'établissement compte 2 800 ETP et 600 personnels médicaux. Il a réalisé 206 000 journées en MCO avec une capacité de 673 lits, ainsi que 38 000 séjours. En ambulatoire, cela représente 71 places pour 7 608 séjours et 27 000 séances. Le budget prévisionnel du CHU est de 370 à 400 millions d'euros la première année, avec un déficit estimé à 20 millions d'euros. La fiche de poste précise les pistes de redressement en cours : augmentation de l'activité, fluidification des parcours, organisation du bloc...

#### ♦ Café-débat de l'Erer sur les mules



L'Espace de réflexion éthique régional (Erer) organise un café-débat « Mules en Guyane, entre impératifs de sécurité et droits fondamentaux, où se situe la dignité humaine ? », le 10 avril, à Cayenne.

Il se tiendra de 18 heures à 20 heures, au Café de la Gare. Interviendront les Dr Alexis Fremery, Alolia Aboikoni et Dominique Louvel (CHU de Guyane), Jean-Philippe Vauthier (Université de Guyane) et William Franck, doctorant en sociologie.

Le débat portera sur les garde à vue hospitalières, les impératifs de sécurité, les enjeux de santé publique et les droits fondamentaux des personnes.

#### ♦ Médecins du Monde lance son université populaire



La délégation Guyane de Médecins du Monde lance son université populaire « Santé pou tout moun ».

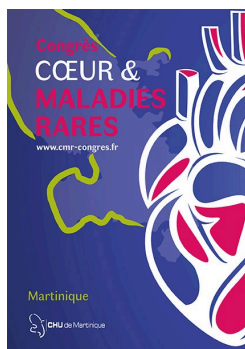
Elle vise à « sensibiliser le grand public et les acteurs politiques aux inégalités sociales en santé et à les mobiliser autour de solutions et d'initiatives de santé inclusives et solidaires, en partant du vécu des personnes concernées, de leurs expériences et de leurs propres recommandations », explique MdM.

La réunion de lancement se déroulera le 4 avril, à 16 heures, à la maison des associations de Cogneau-Lamirande, à Matoury.

#### ♦ Premier congrès Cœur et maladies rares Antilles-Guyane, les 9 et 10 mai

La première édition du congrès Cœur et maladies rares des Antilles-Guyane se déroulera les 9 et 10 mai, en Martinique. L'événement sera ensuite renouvelé tous les deux ans et tournera entre les trois territoires. Les communications traiteront des sujets suivants :

- Cardiomyopathies ;
- Amyloses cardiaques ;
- Hypercholestérolémies familiales hétérozygotes ;
- Insuffisance cardiaque ;
- Maladie de Fabry
- Cardiopathies congénitales.



Parmi les intervenants figurent le Pr Jocelyn Inamo, chef de service de cardiologie au CHU de Guyane et coordonnateur du Centre de référence maladies rares – amyloses des Antilles, le Pr Narcisse Elenga, chef de pôle femme-enfant du CHU, et le Dr Nathalie Deschamps, neurologue à Cayenne. Lors de ce congrès se tiendra également l'assemblée générale constitutive du Réseau cœur et maladies rares.

[Consulter le programme et s'inscrire.](#)

#### ◆ Formations infirmières du 23 au 30 juin à Cayenne



Afcopil organise quatre sessions de formation à destination des infirmiers, fin juin :

- Savoir faire face aux situations d'urgence, les 23 et 24 juin ;
- Bilan de soins infirmiers, le 25 juin ;
- NGAP, les 26 et 27 juin ;
- Diabète de type 2, le 30 juin.

[S'inscrire.](#)

### E-Santé



#### Rencontre autour de Pépites avec le GCS Guyasis



Depuis 2016, le GCS Guyasis et ses membres dotent les structures sanitaires et médico-sociales d'un dossier informatisé permettant de mieux prendre en charge les Guyanais. Après plusieurs années de déploiement et d'accompagnement au cœur des structures, une première étape majeure est aujourd'hui franchie. Une rencontre sur le sujet se déroulera le 10 avril, au Royal Amazonia, à Cayenne.

Le programme :

- De 9 heures à 10h30 : accueil, rappel du contexte, état des lieux et retours d'expérience ;
- De 11 heures à 12h30 : parcours d'un usager (articulation entre établissement de santé et établissement ou service médico-social), roadmap Hôpital Manager et perspectives de Pépites ;
- De 14 heures à 17 heures : table ronde des ESMS.

[S'inscrire.](#)

### Actus politiques publiques santé et solidarité



#### ■ Soins palliatifs : Catherine Vautrin et Yannick Neuder confirment la création d'une USP pédiatriques en Guyane cette année



Lancée en avril 2024 par Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, la stratégie décennale pour les soins palliatifs et d'accompagnement bénéficie d'un financement de 100 millions d'euros chaque année sur dix ans. La mise en œuvre de ses quatre objectifs stratégiques a fait l'objet, mardi, d'un point d'étape en comité de suivi en présence de la ministre, de Yannick Neuder, ministre

chargé de la Santé et de l'Accès aux soins et de l'ensemble des parties prenantes. « Les premiers résultats de cette ambition, qui mobilise les acteurs hospitaliers, médico-sociaux et libéraux, montrent déjà des avancées concrètes au bénéfice des personnes nécessitant des soins palliatifs et de leur entourage », souligne le ministère dans [un communiqué.](#)

Dans les actions prioritaires pour les mois à venir, le ministère cite « la préfiguration d'unités de soins palliatifs pédiatriques (USPP) » en vu de leur ouverture en Guyane et en Auvergne – Rhône-Alpes cette année.



Le ministère liste également :

- Le déploiement d'équipes d'hospitalisation à domicile d'intervention rapide en soins palliatifs (ERI-SP), dispositif innovant lancé dans le cadre de la stratégie décennale : 15 sont déjà financées et 15 supplémentaires le seront cette année.
- La création des premières « structures intermédiaires entre la ville et l'hôpital [dénomination à voir] pour les personnes qui ne veulent/peuvent pas rester à domicile sans pour autant être hospitalisées : un cahier des charges national est en cours de concertation pour permettre aux ARS d'identifier les projets d'ici fin 2025.
- Une meilleure connaissance par le grand public de la désignation de la personne de confiance et de rédaction des directives anticipées et leur promotion par les professionnels de santé, avec la perspective d'une campagne nationale de communication courant 2025.

## Offres d'emploi



- Guyane promotion santé recrute un **chargé de projet et d'ingénierie** en éducation et promotion de la santé (CDI, poste basé à Cayenne ou Saint-Laurent-du-Maroni). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Rainbow santé recrute un **cadre pour l'HAD et le Ssiad** (CDI). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- L'Institut Pasteur recrute un **technicien préleveur** (CDD, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)

## Agenda

### Aujourd'hui

► **Séminaire** de Guyane promotion santé, à 8h45 à l'amphithéâtre A du campus de Troubiran, à Cayenne. [S'inscrire.](#) Consulter le [programme.](#)

### Samedi 22 mars

► **Fo zot savé.** Jean-Bernard Duchemin, chercheur à l'Institut Pasteur de Guyane, répondra aux questions de Fabien Sublet sur la bactérie Wolbachia, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

### Jeudi 27 mars

► **Soirée d'information** sur la prise en charge du patient âgé, organisé par la Maia et la CPTS, avec le Dr Brieg Couzigou, médecin de l'unité mobile gériatrique, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [Inscription obligatoire.](#)

► **Sensibilisation et dépistage du cancer colorectal**, organisé par la MSP du Bourg de Matoury, entre la pharmacie Ibis et la MSP, au bourg de Matoury, de 9 heures à 12h30.

### Samedi 29 mars

► **Permanence** des orthophonistes au pôle culturel de Kourou, de 8 heures à 12 heures, pour les familles s'inquiétant du langage de leur enfant de moins de 6 ans.

### Lundi 31 mars

► **Session** d'information sur Pandalab à destination des professionnels du secteur de Macouria, organisée par la CPTS, à 19h30 sur la ZAC de Soula. [S'inscrire.](#)

### Mercredi 2 avril

► **Portes ouvertes** au pôle autisme de l'Adapei, de 14 heures à 17 heures, à Rémire-Montjoly, dans le cadre de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme. Inscriptions : [0594 28 45 81](tel:0594284581), [0694 92 73 99](tel:0694927399) ou [p.autisme@adapei973.org](mailto:p.autisme@adapei973.org).

► **Afterwork de la CPTS**, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. Ateliers sophrologie et yoga. [S'inscrire.](#)

### Jeudi 3 avril

► **Colloque** d'Onco Guyane sur le thème « Lien ville-hôpital, la prise en charge du patient atteint de cancer de l'hôpital à son domicile », de 8 heures à 17h30, au cinéma Agora, à Matoury. [S'inscrire.](#)

### Vendredi 4 avril

► **Réunion** de lancement de l'université populaire « Santé pou tout moun » de Médecins du Monde, de 16 heures à 19 heures, à la maison des associations de Cogneau-Lamirande, à Matoury.

#### Mardi 8 avril

► **Soirée d'information** sur les troubles dys et leurs comorbidités, organisé par le groupe de travail sur la santé des jeunes de la CPTS, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

#### Jeudi 10 avril

► **Rencontre** « Au cœur de Pépite », organisée par le GCS Guyasis, de 9 heures à 17 heures, au Royal Amazonia, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

► **Café-débat** de l'Espace de réflexion éthique régional (Erer) : « Mules en Guyane, entre impératifs de sécurité et droits fondamentaux, où se situe la dignité humaine ? », de 18 heures à 20 heures, au Café de la Gare, à Cayenne. Avec les Dr Alexis Fremery, Alolia Aboïkoni et Dominique Louvel (CHU de Guyane), Jean-Philippe Vauthier (Université de Guyane) et William Franck, doctorant en sociologie.

#### Vendredi 11 avril

► **Journées des maladies neuromusculaires**, organisées par l'AMF Téléthon, à partir de 18 heures au Royal Amazonia, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

#### Samedi 12 avril

► **Journées des maladies neuromusculaires**, organisées par l'AMF Téléthon, de 9 heures à 17 heures au Royal Amazonia, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

#### Mardi 15 avril

► **Soirée d'information** sur l'accompagnement mère-enfant en sortie de maternité, organisé par le réseau Périnatal et la CPTS, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

#### Mercredi 16 et jeudi 17 avril

► **Journées** des travaux scientifiques des soignants - Nos soignants ont du talent, à l'amphithéâtre A du campus de Troubiran, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

**Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à [pierre-yves.carlier@ars.sante.fr](mailto:pierre-yves.carlier@ars.sante.fr)**

### Le message du jour



**Campagne de vaccination**  
**DU 17 MARS AU 4 AVRIL 2025**  
**à Cayenne, Rémire-Montjoly et Matoury**

- Dans les écoles, pour les enfants de maternelle et de CP
- Dans les quartiers, pour tous

*Votre enfant est-il à jour ?*



**ars** Agence Régionale de Santé Guyane

RÉGION ACADÉMIQUE GUYANE  
L'École Guyane  
Première

Collectivité Territoriale de Guyane

**CROIX-ROUGE FRANÇAISE**

Consultez tous les numéros de La lettre Pro

**Agence régionale de santé Guyane**

Directeur de la publication : Laurent BIEN

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



[www.guyane.ars.sante.fr](http://www.guyane.ars.sante.fr)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)